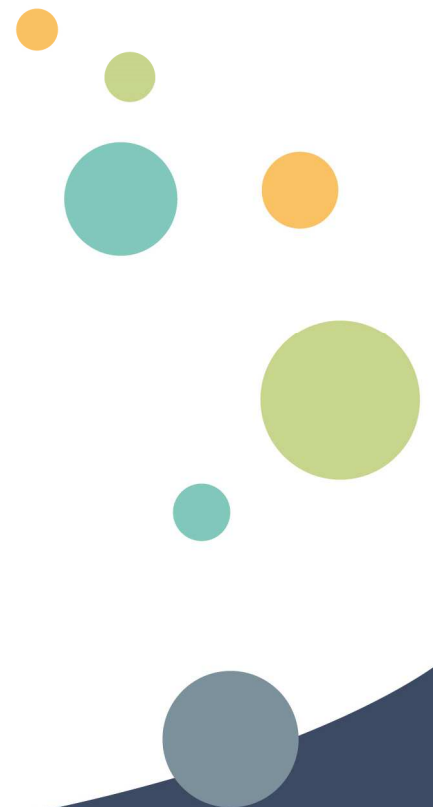




Notice EAU POTABLE

Commune de Seysses



Le SIVOM Saurdrune Ariège Garonne (SAG^E) est issu de la fusion de six syndicats au 1^{er} janvier 2017. Il exerce, entre autres, la compétence eau potable en régie.

1 - Situation géographique

Le SIVOM SAG^E assure l'alimentation des communes (Frouzins, Portet/Garonne Roques et Seysses) situées sur la rive gauche de la Garonne à partir de l'Unité de traitement d'eau potable (UTEP) des Echars à Roques.

Cette unité alimente 11 873 abonnés en 2017 sur les quatre communes, soit une population d'environ 32 159 habitants, consommant annuellement 1 562 635 m³ (données au 31/12/2017).

2 - Production de l'eau

L'eau distribuée provient exclusivement de cette UTEP.

L'UTEP dessert aussi les communes de Cugnaux et Villeneuve Tolosane faisant partie de Toulouse Métropole, le Syndicat n'exerce que la compétence production (1 442 422 m³ vendus en 2017).

Cette Unité, conformément à la loi sur l'eau de 1992, possède un périmètre de protection visant à garantir la préservation de la qualité de l'eau, validé par arrêté préfectoral.

3 - Capacité de production

L'UTEP située à sur la commune de Roques a un potentiel de production de 1500 m³/h (30 000 m³/j) et une capacité de stockage d'eau traitée de l'ordre de 7 000 m³.

L'eau brute provient du canal de Saint Martory et transite dans une gravière dite des « Echars », de 26 ha (1 million de m³), située sur la commune de Roques.

La filière de traitement permet de faire face aux besoins qualitatifs et quantitatifs en eau potable et garantie le respect des normes. (Décret de décembre 2003).

4 - Capacité d'adduction en tête de réseau

Le refoulement s'effectue de façon indépendante vers les 3 unités de distribution existantes :

Pour la commune de Seysses :

- Etage du réservoir de Seysses (vers Frouzins et Seysses) :
 - 2 pompes de 430 m³/h,
 - 1 pompe de 400 m³/h.

La conduite de refoulement Ø 450 fonte d'une longueur de 4 063 m alimente le réservoir de Seysses.

5 - Distribution

L'alimentation de la commune de Seysses est assurée par le réservoir de Seysses (1000 m³, TP : 212.69, radier : 205,10 m).

La commune de Seysses est desservie par 70 kilomètres de canalisation et 3 100 compteurs. 63 % des réseaux publics sont en fonte et le reste soit 37 % en PVC et polyéthylène.

L'ensemble du parc des compteurs est en radio relève permettant ainsi de limiter les fuites après compteurs en prévenant les usagers dans les plus brefs délais.

Le SIVOM SAG^E assure la gestion du réseau en régie. Il existe un cahier des charges pour la réalisation des lotissements, indiquant les prescriptions techniques à respecter pour le passage en domaine public de ces réseaux privés.

Enfin un règlement de service est disponible.

6 - Sécurité incendie

La commune de Seysses a confié cette compétence au SIVOM SAG^E. On recense 106 poteaux incendie sur la commune Seysses pour défendre ce territoire.

Le SIVOM SAG^E à la demande de la commune effectue les pesées des poteaux incendie et propose des prestations pour assurer la maintenance des hydrants.

7 - Moyens de comptage et de surveillance

Les données sur les niveaux des réservoirs sont reportées à l'UTEP (sondes ultrasons), par liaison filaire et GSM et également sur un système de télégestion centralisé au niveau du SIVOM SAG^E.

Les débits de refoulements sont comptabilisés à l'usine :

- Vers Seysses : compteur débitmétrique électromagnétique de marque KRHONE, type optiflux 2000, Qn 0-1000 m³/h sur conduite Ø 450

Trois débitmètres ont été installés, en sortie des réservoirs pour la sectorisation des pertes en eau :

- Compteur en Ø250mm sur canalisation Ø250mm de distribution vers Seysses,
- Compteur en Ø200mm sur canalisation Ø200mm de distribution vers Frouzins,
- Compteur en Ø150mm sur canalisation Ø200mm de distribution vers Frouzins,

Le syndicat procède tous les jours à des analyses de qualité de l'eau en sortie de l'UTEP, de plus l'ARS contrôle tous les quinze jours la qualité de l'eau directement au robinet de l'utilisateur, le plus souvent au niveau des écoles.

Les résultats de ces analyses sont disponibles à l'accueil du Centre Administratif à Roques mais aussi en mairie et sont également disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/eau-de-consommation-0>

Le SIVOM SAG^E missionne également en parallèle un laboratoire certifié COFRAC pour réaliser, dans le cadre de l'autosurveillance, des analyses supplémentaires et complémentaires.

8 - Interconnexion

Il existe une liaison d'interconnexion avec le réseau limitrophe de Toulouse métropole. Cette connexion est située sur la commune de Villeneuve Tolosane et elle est fermée toute l'année.

Une interconnexion avec la future UTEP du SIVOM SAG^E qui sera implantée sur la commune de Saubens est à l'étude via le réseau de Muret.

9 - Prescriptions techniques

Les aménageurs devront se conformer aux cahiers des charges du SIVOM SAG^E pour la réalisation des réseaux d'eau potable et des plans de récolement.